



Bulletin de liaison

Contrat de rivière Ourthe

Belgique - België
P.P. - P.B.
LIEGE X

BC 5665

Testez
notre e-bulletin!

www.cr-ourthe.be
rubrique Actualités

Sommaire

2 - Editorial

Signature du programme d'actions

3 - ACTIONS

Journées de l'eau 2014

Clôtures et berges: Aussi le long de l'Ourthe

4 - ACTIONS

Plan de paysage à Logne

5 - ACTIONS

Avis de recherche: Invasives aquatiques

7 - ACTIONS

Bacs abreuvoirs restaurés

8 - ACTIONS

Inondations: élaboration des PGRI

Editorial

Le 9 mai dernier, après une après-midi de découverte des ruines du château fort de Logne et du projet de plan de paysage (voir p. 4), les partenaires du Contrat de rivière se sont retrouvés à la ferme de la Bouverie pour la cérémonie de signature de notre 5e programme d'actions. Depuis 2001, tous les 3 ans, ce moment est celui du renouvellement des engagements de chacun, l'approbation par les partenaires de la «feuille de route» qui guidera notre Contrat de rivière pour les 3 années à venir.

Ce document sera publié dans les semaines à venir. Vous pouvez en réserver un exemplaire en communiquant vos coordonnées postales via cr.ourthe@skynet.be avant le 30 juin.

Maintenant qu'il est signé, que va-t-il se passer au sein du Contrat de rivière?

Avec les beaux jours, les premiers chantiers réalisés pour les communes ont commencé (ramassage de déchets, entretien du petit patrimoine, de ponts...). En juin, ce sera le lancement de l'actualisation de l'inventaire de terrain (parcours de l'ensemble du bassin afin de répertorier les problèmes et atouts à préserver) et de la campagne de lutte contre les invasives. Jusqu'à la fin de l'année, l'accompagnement des agriculteurs dans leurs demandes de subsides pour la clôture des pâtures en bords de cours d'eau continue ainsi que celui des partenaires pour l'organisation des concertations préalables aux travaux...

A côté de ces actions importantes, un travail de fond est également mis en oeuvre: appui aux partenaires pour la réalisation de leurs actions, réalisation d'actions d'information et sensibilisation (comme ce bulletin), préparation de nouvelles actions de plus grande ampleur (comme celle de mise en valeur des vestiges du canal de l'Ourthe), réalisation d'animations, participations à diverses manifestations dans le bassin...

Si vous souhaitez orienter notre action vers un thème qui vous tient à coeur, n'hésitez pas à nous le communiquer.

Sophie Duchateau
Cécile Pironet

Agenda

11 Juin

Séance d'information «Clôture de berges et abreuvoirs» à Erezée

21 Juin

Jeu de piste et exposition proposés par le CRO pour Wallonie
Week-end bienvenue à Erezée (Mormont)

16 Septembre

Réunion de la CTSBH
Commission Technique de sous-bassin hydrographique

21 Septembre

Fête du Parc Naturel des deux Ourthes à Tonny



Un e-mail? Un e-bulletin!

Remplacez votre bulletin «papier» par un «numérique»

Envoyez un mail à cr.ourthe@skynet.be pour recevoir chaque trimestre le lien qu'il vous suffira de suivre pour découvrir les dernières nouvelles du bassin de l'Ourthe.

Merci de ne pas oublier d'y noter le nom et l'adresse à laquelle la version papier vous est envoyée afin que nous puissions les retirer de notre liste d'envoi.

Vous souhaitez vérifier si ce mode de lecture vous convient?

Rendez-vous sur notre site internet et comparez avec le format papier!

www.cr-ourthe.be rubrique «Actualités» (en première page)

Journées de l'eau 2014

Un bon cru



La dernière quinzaine de mars, les journées de l'eau était organisées en Wallonie. Chaque contrat de rivière y a répondu à sa manière. Dans notre bassin, la part belle a été faite aux animations pour les écoles.

Plus de 2000 enfants ont pu découvrir la vie de la rivière, le fonctionnement d'une station d'épuration, la vie des castors ou des écrevisses, les habitants de la mare... autant de petites portes ouvertes pour mieux

connaître la rivière et ainsi mieux la protéger.

Merci à tous, enfants et animateurs, pour avoir fait de ces journées de l'eau un grand cru pour notre bassin.

Actions

Nos partenaires pour ces journées

AIVE
Atelier-Environnement
Découvertes de Comblain
Défense nationale
Ecole communale de Hony
Houtopia
INASEP
LRBPO
Régionale Ourthe-Amblève
de Natagora
Nitrawal
PN des 2 Ourthes
RIVEO

Avec
le soutien de
la Wallonie



Clôtures et berge

Aussi le long de l'Ourthe !

Les pâtures situées le long de l'Ourthe depuis Nisramont jusqu'au pont du chemin de fer de Hony font depuis peu l'objet d'une obligation de clôture pour le 1er janvier 2015. Comme annoncé dans le bulletin de liaison précédent, les agriculteurs concernés peuvent faire appel au Contrat de rivière Ourthe pour les accompagner dans leur demande de subsides.

Plus d'information?

Contactez
Pierre PIROTTE
cr.ourthe@skynet.be
086/21 08 44



Actions

CARTE

Principaux éléments patrimoniaux dans le périmètre potentiel d'un futur Grand Site de Logne

Sites classés

1. Ruines du château-fort
2. Défilé de Sy et rochers
5. Chemin des Crêtes et pelouses calcicoles
6. Chapelle romane de Vieuxville XIIe siècle
7. Ferme de la Bouverie XVIe siècle et son musée archéologique
10. Site archéologique de la Chapelle St-Rahy

Autres points d'intérêt

3. Ferme de Palogne
4. Site du cimetière mérovingien de Vieuxville
8. Résurgence de la Lembrée
9. Roche aux Corneilles
11. Ferme de Petit Bomal
12. Réserve naturelle de Ravenne

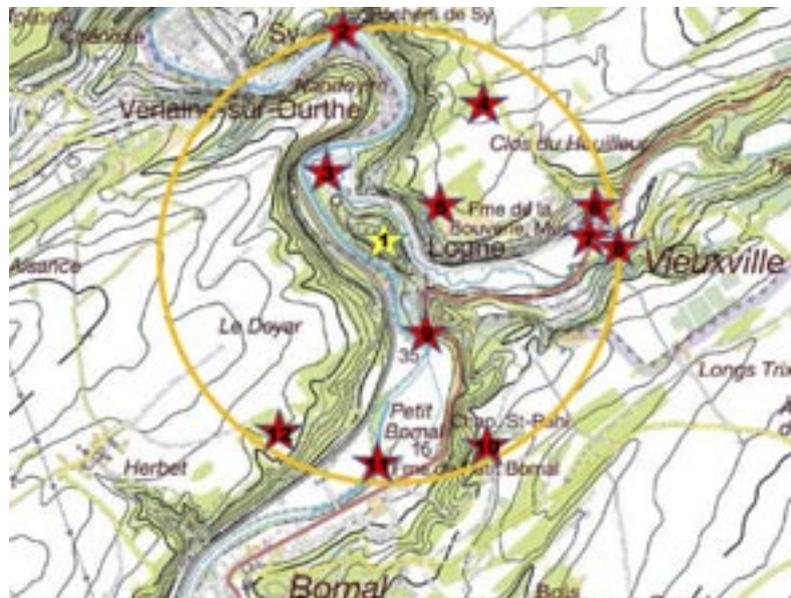
Vue des ruines de Logne vers la vallée de la Lembrée et la RN 86 au début XXe siècle et en 2013).

Projet de plan de paysage à Logne

Premières réalisations pour la mise en valeur paysagère du château fort

Les ruines du château fort de Logne (Vieuxville-Ferrières) possèdent une indéniable valeur historique et touristique. Mais la forteresse établie entre Ourthe et Lembrée n'est plus guère visible. En effet, les peuplements forestiers qui se développent sur les flancs de la colline dissimulent la plus grande partie des courtines, tours barbacane et fossés. Seule une belle perspective subsiste depuis la plaine alluviale en venant de Bomal.

Avec les travaux réalisés par le LIFE Hélianthème dans la vallée de la Lembrée et notamment sur le versant sud du site, la mise en lumière des sols calcaires pour la restauration d'une végétation typique a



permis également la mise à jour d'une nouvelle vue sur le château fort.

Souhaitant tirer parti de cette dynamique positive, l'asbl gestionnaire du site, le Domaine de Palogne, a fait appel au Contrat de rivière afin de coordonner les efforts de chacun autour d'un objectif commun: la mise en valeur sitologique des ruines.

Le 30 avril 2013, le CRO a donc réuni les différents responsables de la gestion de la végétation aux bords des cours d'eau à la ferme de Palogne.

Sur place, tout le monde a pu constater la fermeture visuelle résultant du développement des arbres et arbustes de la frange rivulaire tant du côté de l'Ourthe que du côté de la Lembrée.

La décision de procéder à un élagage et un recépage sélectif afin de retrouver la perception des ruines de la forteresse a été prise. En effet, les nombreux usagers, promeneurs, cyclistes,

kayakistes passent devant le château fort sans le voir. Il s'agit pourtant d'un point de repère marquant dans un paysage, chargé d'histoire, et situé stratégiquement sur un éperon rocheux imposant.

Les travaux d'allègement de la frange rivulaire ont été réalisés début 2014.

Une deuxième phase pourra voir le jour sur le versant avec le plan d'aménagement des bois soumis provinciaux qui devrait comprendre des mesures de gestion particulières dans le périmètre sensible des ruines du château.

Pour compléter cette action à l'horizon 2018, le Domaine de Palogne travaille à la définition d'un périmètre de protection du paysage autour du château fort (semblable aux «Grands Sites» de France), englobant dans une même démarche de mise en valeur les divers sites classés à proximité (dont les rochers de Sy).



Avis de recherche: Invasives aquatiques!

Dossier

Un très large éventail de plantes aquatiques est disponible dans le commerce afin d'agrémenter et d'oxygéner nos aquariums, mares et autres bassins de jardin. Les espèces d'origine exotique y occupent une place prépondérante.

Depuis peu, certaines tendent à se disperser dans l'environnement et à causer d'importants déséquilibres biologiques. Elles ont pour nom crassule, élodée, hydrocotyle, jussie ou myriophylle.

Des espèces aux mœurs vagabondes

Les plantes aquatiques invasives sont dotées d'une forte capacité de dispersion dans l'environnement et s'échappent facilement des pièces d'eau dans lesquelles elles ont été introduites. Un petit fragment de tige, de quelques centimètres à peine, suffit à régénérer une plante entière. Graines et boutures voyagent avec une facilité déconcertante, emportées par l'eau, les oiseaux ou l'homme... Mètre par mètre, kilomètre après kilomètre, elles colonisent les milieux aquatiques aux eaux stagnantes ou faiblement courantes.

Prolifération à l'origine de nuisances multiples

Les plantes aquatiques invasives ont la mauvaise habitude de former des herbiers très denses tant à la surface que dans la colonne d'eau. Elles interceptent la lumière et réduisent la disponibilité en oxygène, ce qui conduit progressivement à la mort biologique des milieux aquatiques qu'elles colonisent.



En quelques semaines seulement, l'hydrocotyle fausse-renoncule est capable de recouvrir complètement une pièce d'eau.

Très compétitives, elles tendent à étouffer et à supplanter les autres espèces végétales. Elles ont un impact négatif très marqué sur les populations de poissons et d'invertébrés aquatiques.

Elles sont aussi une source de nuisances pour l'homme car elles perturbent l'écoulement de l'eau, provoquent l'enrichissement et le comblement accéléré des eaux stagnantes, constituent une gêne pour les activités nautiques et réduisent considérablement l'accessibilité aux zones de pêche.

Une fois installées, ces plantes sont très difficiles à maîtriser du fait de leur important pouvoir de propagation et de régénération. Elles sont à l'origine d'une charge de travail importante pour les gestionnaires des milieux aquatiques: leur présence multiplie par dix les coûts ordinaires d'entretien des voies d'eau.

Mieux vaut prévenir que guérir

Des actions ont été menées dans toute la Belgique pour limiter

la production, la vente et l'utilisation de ces plantes. Pour chacune d'entre elles, des espèces alternatives non ou peu envahissantes peuvent être facilement trouvées. Une initiative qui est soutenue par toute une série de producteurs et de distributeurs de plantes aquatiques dans notre pays.



La campagne de lutte contre les plantes invasives dans le bassin de l'Ourthe continue: cet été des équipes parcourront de nouveau nos cours d'eau pour limiter la dispersion des balsamines de l'Himalaya et surtout de la berce du Caucase.



Six espèces sous la loupe

Hydrocotyle fausse-renoncule
Hydrocotyle ranunculoides



Cabomba de Caroline
Cabomba caroliniana



Crassule des étangs
Crassula helmsii



Jussie à grandes fleurs /
Jussie rampante
Ludwigia grandiflora /
Ludwigia peploides



Myriophylle du Brésil
Myriophyllum aquaticum



Myriophylle hétérophylle
Myriophyllum heterophyllum



Appel à collaboration

La «Cellule interdépartementale Espèces invasives» du Service public de Wallonie demande toute l'aide que l'on pourra lui apporter pour répertorier tous les points d'eau colonisés par les **plantes invasives aquatiques** ci-contre.

Elle recherche également toutes informations sur la dispersion de la **bernache du Canada**. Pour ce faire, des fiches d'identification et de l'information thématique est mise à disposition sur le site ci-dessous.



Bernaches du Canada

Si la plupart des sites de mues sont connus (voir bulletin n° 57), il y a encore peu d'informations sur les sites de nidification.

La localisation des groupes de bernaches comprenant des adultes et des jeunes est donc particulièrement importante.

Plantes aquatiques invasives

La plupart des plantes aquatiques invasives sont originaires d'Amérique du Sud et ont été introduites récemment en Wallonie. Elles sont encore peu répandues mais leur répartition est assez mal connue. Une information pourtant essentielle si l'on veut agir de manière précoce pour enrayer leur progression.

<http://biodiversite.wallonie.be/invasives>

pour encoder vos observations et joindre des photos afin de permettre une validation des données récoltées. **Ouvrez l'œil ... et le bon !**

A Mont, des bacs abreuvoirs restaurés

Le village de Mont, situé sur les hauteurs d'Houffalize, présente de nombreux vestiges du petit patrimoine lié à l'eau. La nappe phréatique proche de la surface est rarement à sec et alimente nombre de sources et puits. Il est même dit que chaque maison dispose de son puits.

Trois de ces bacs ont été récemment rénovés par la commune de Houffalize. Tous ont été remis en eau, au moins en partie. Un pompage fermier a été installé afin de permettre aux agriculteurs locaux de s'approvisionner dans de bonnes conditions. Deux d'entre-eux ont pu être restaurés grâce à une intervention financière du CRO (Appel à projets pour des actions locales 2013).



Actions

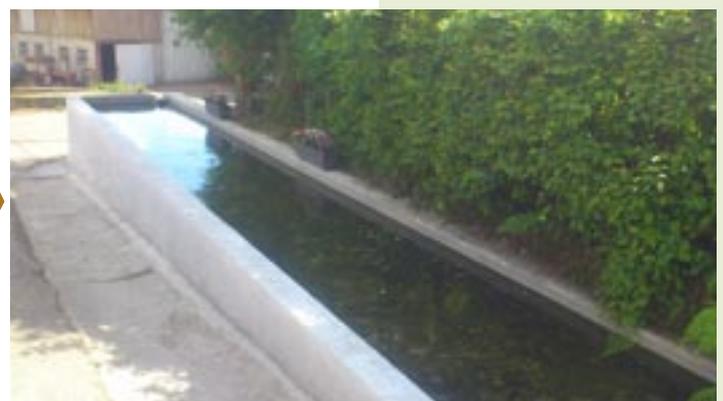
Pour en apprendre plus sur le petit patrimoine lié à l'eau dans le bassin de l'Ourthe, visitez notre site internet :

www.cr-ourthe.be/index.php/infos-ourthe/fontaines/

Bac abreuvoir
Installation du pompage fermier et restauration des abords (mur en pierres sèches)



Lavandières



Bac abreuvoir

Information

Inondations

Elaboration des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

www.cr-ourthe.be cliquez sur «[info-ourthe](#)» puis «[inondations](#)»

Un lien direct du site du CRO vers la cartographie de l'Aléa d'inondation, des zones d'inondations et du risque d'inondation.

La directive européenne Inondation (2007/60/CE) transposée dans le Code de l'Eau impose à ses membres de rédiger pour le 22 décembre 2015 des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) par district hydrographique (Escaut, Meuse, Rhin, Senne). Ces plans de gestion seront soumis à enquête publique début 2015.

Leur but est de permettre aux Etats de se fixer des objectifs à atteindre en matière de gestion des inondations en fonction des analyses préliminaires (carte des zones inondables et carte des risques d'inondation - voir ci-contre) et en tenant compte notamment des coûts et des avantages des actions à mettre en oeuvre.

Les PGRI englobent tous les aspects de la gestion des risques d'inondation, en mettant l'accent sur la prévention, la protection

et la préparation, y compris la prévision des inondations et les systèmes d'alerte précoce, et en tenant compte des caractéristiques du bassin hydrographique ou du sous-bassin considéré. Ils peuvent également comprendre l'encouragement à des modes durables d'occupation des sols, l'amélioration de la rétention de l'eau, ainsi que l'inondation contrôlée de certaines zones en cas d'épisode de crue.

Le rôle du Contrat de rivière dans cette démarche?

Apporter les informations nécessaires et un soutien logistique pour les diverses réunions à l'association momentanée UCL-Almadius qui est en charge du processus de concertation et de la rédaction des ces plans / Accompagner les gestionnaires qui le souhaitent dans la rédaction de leurs fiches-actions.

Calendrier 2014

- Février: Réunion d'information pour les gestionnaires, communes et membres des contrats de rivière.
- Mars: Réunion de la Commission technique pour le diagnostic des problèmes d'inondation et de leur gestion sur le sous-bassin (CTSBH).
- Mai: Table ronde «débordement-ruissellement et aménagement du territoire».
- Juin: Table ronde «gestion de crise».
- Juin à Août: Encodage des fiches actions.
- Septembre: Hiérarchisation des fiches actions par la CTSBH.
- Octobre: Validation des informations, regroupement par districts hydrographiques et préparation de l'enquête publique.

PUBLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE OURTHE

Conception, coordination rédactionnelle:
Sophie Duchateau, Cécile Pironet.

Crédits photos: CRO, Domaine de Palogne, SPW-CIEI

Bulletin réalisé avec le soutien financier de la Wallonie, des Provinces de Liège et Namur et des 25 communes partenaires (Bastogne, Bertogne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Erezée, Esneux, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Nandrin, Ouffet, Rendeux, Sainte-Ode, Somme-Leuze, Sprimont, Tenneville, Vaux-sur-Sûre).



Avec
le soutien de la



Wallonie

Pour recevoir
ou faire connaître
ce bulletin, communiquez-nous
vos nom, prénom et adresse

ou **NOUVEAU:**
une adresse mail !

Contrat de rivière Ourthe Asbl
rue de la Laiterie, 5
6941 Tohogne

086/21.08.44
cr.ourthe@skynet.be
www.cr-ourthe.be